



Re delai de retractation et erreurs sur contrat

Par **versavel**, le **07/02/2008 à 11:10**

bonjour ma precedente question concernait la signature d un contrat pour une cuisine integre sur mon contrat j ai constate plusieurs erreurs a l endroit ou il y a ecrit je soussigne etc;; il y a une faute d ortographe sur mon nom de famille (ecrit per le vendeur) au bas du contrat la signature du vendeur est a l emplacement de celle de l acheteur et ma signture a l emplacement prevu a celle du vedeur puis je utiliser ces erreurs pour obtenir la nullite du contrat merci

Par **Jurigaby**, le **07/02/2008 à 14:58**

Bonjour.rnrnVous pouvez toujours essayer mais je pense pas que ça passe..rnrnCes contrats ne sont soumis à aucune obligation de forme alors bon, plaider la nullité sur ça s'avère très très difficile.